

Observatoire de la biologie de synthèse
Vendredi 7 Septembre 2012

COMPTE RENDU

1) Site internet de l'OBS

- *Publication officielle du site*

Les membres du Conseil d'orientation sont informés des conditions et délais de publication officielle du site internet de l'Observatoire de la biologie de synthèse (OBS) qui est prévue pour le 1^{er} octobre.

- *Retours des membres du Conseil sur la version pilote en ligne*

Première remarque : il est important que la rubrique « contact » soit mieux mise en évidence sur la première page, car les commentaires et questions des internautes sont essentiels pour aider l'OBS à développer son site afin de répondre au mieux aux besoins du public, ce qui sera également utile dans la préparation de la deuxième phase : le Forum.

Deuxième remarque :

La rubrique « domaines potentiels d'application » demande à être complétée et diversifiée, les sources indiquées doivent être plus variées et le point d'entrée gagner en neutralité.

Des documents comme les travaux en cours du Woodrow Wilson Institute sur les applications de la biologie de synthèse (BS) sont à ajouter à cette rubrique.

Une présentation des résultats de l'étude scientométrique menée par IFRIS/INRA sur le corpus des publications scientifiques en BS a été faite.

La démarche suivie est fondée sur l'analyse d'un corpus de 1600 articles constitué à partir de la requête "synthetic biology" augmenté de 13 autres requêtes issues d'une sélection de mots clés validée par des experts du domaine.

Le corpus d'articles scientifiques identifiés comme portant sur la BS a ensuite été analysé sous différents angles et se propose de caractériser l'émergence de la discipline. Les résultats ont été retranscrits sous forme de graphiques ou de cartes présentant les particularités de l'émergence de la discipline : les principaux pays impliqués dans la BS, la dynamique de production scientifique, les différentes écoles de la BS et leur influence respective. L'étude a notamment montré que la structuration institutionnelle était initiée par un petit nombre d'acteurs qui jouent un rôle déterminant dans l'élaboration des agendas de recherche.

Il est proposé qu'une ou plusieurs cartes soient intégrées au site avec un enrichissement progressif par des cartes et graphiques complémentaires. Il est décidé que les cartes et informations mises en lignes devront être assorties d'une contextualisation et d'une courte analyse et feront l'objet d'une actualisation régulière.

- *Fonctionnement et travail des groupes thématiques*

Les groupes de travail sont actuellement constitués. Chacun d'entre eux sera animé par un rapporteur chargé d'assurer la communication et la circulation des informations entre le groupe et la coordination de l'OBS. Sur proposition de l'OBS, une feuille de route détaillant, à court et moyen terme, les premières étapes du travail des groupes thématiques est adoptée.

Sur le fond deux points sont discutés :

1/ Les questions juridiques :

- il est rappelé que, pour l'instant, très peu de juristes s'intéressent à la BS. Il n'y a donc pas encore de spécialistes de ce domaine. Tout ou presque est à penser, à définir. Actuellement, la législation applicable aux objets de la BS est celle des OGM.
- Afin d'identifier le corpus juridique afférent à la BS il est nécessaire de disposer des mots clés sélectionnés dans l'étude de l'IFRIS/INRA comme étant représentatifs du domaine.
- Le groupe sur le cadre juridique doit aussi traiter des questions de propriété intellectuelle (brevets, open source, cf. étude du positionnement de Drew Endy).

2/ La question des risques :

- La question des risques doit être mentionnée en première page dans les questions introductives.
- Il est rappelé que cette question ne doit pas être traitée dans l'absolu mais toujours en lien avec des utilisations potentielles, des cas concrets.
- Les risques sont une problématique transversale qui doit être abordée par chaque groupe de travail en plus du traitement qui sera réalisé par le groupe sur les Applications comme décidé précédemment par le Conseil d'orientation lors des débats sur l'architecture du site internet.

2) La collaboration entre l'OBS et l'IFRIS

La collaboration entre l'OBS et l'IFRIS doit être formalisée dans les semaines à venir.

De plus, une ou deux cartes issues des résultats de l'étude de l'IFRIS/INRA seront sélectionnées afin d'être mises en ligne sur le site internet de l'OBS.